

Zeitschrift: Horizons : le magazine suisse de la recherche scientifique
Herausgeber: Fonds National Suisse de la Recherche Scientifique
Band: - (1997)
Heft: 33

Rubrik: [Impressum]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

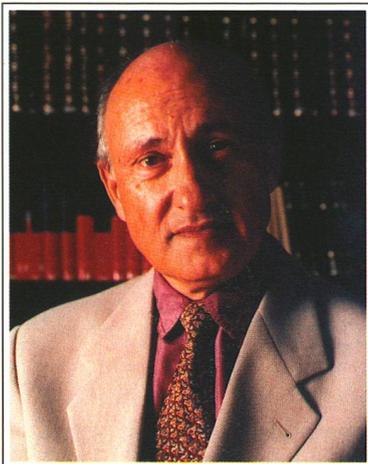
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 08.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Coordonnons mieux la relève

A la suite des rapports des groupes d'experts internationaux sur la situation des sciences sociales et humaines en Suisse, plusieurs parties ont exigé une amélioration de la coordination pour l'encouragement de la relève.

Certes, c'est aux universités et hautes écoles en première ligne, en particulier aux professeurs, de préparer à une carrière académique les meilleurs des jeunes gens à travers une thèse de doctorat ainsi qu'avec des conseils réalistes théoriques, pratiques et stratégiques. Mais, de son côté, le Fonds national est conscient qu'il peut créer des stimulants avec son encouragement de la recherche, de manière à ce que les enseignantes et enseignants des hautes écoles puissent mieux satisfaire à leurs devoirs dans l'intérêt de la relève scientifique en Suisse.

Etonnamment, quelques collègues des universités et hautes écoles connaissent beaucoup trop peu les mesures d'encouragement déjà en vigueur du Fonds national, et cela, malgré les annonces et mises au concours régulières, par exemple des commissions locales. Elles sont compétentes pour le domaine des bourses pour jeunes chercheurs débutants, pour la plupart pas encore promus. Cette constatation joue également pour les indemnités des doctorants, qui peuvent être payées dans le cadre d'un projet de recherche,

pour les bourses à l'étranger pour chercheurs avancés ou pour les programmes ATHENA, PROFIL, START, PROSPER et SCORE des différentes divisions du Conseil de la recherche.

On a déjà reproché au Fonds national le grand nombre des formes d'encouragement, qui irrite les gens. Ces formes seraient trop peu coordonnées. Le Fonds national devrait aussi faire davantage pour la continuité de l'encouragement.

Dans le cadre d'un groupe de travail (GRIPS-Relève), ces recommandations faites au Fonds national

« Il ne fait aucun doute que le Fonds national veut augmenter ses moyens financiers pour l'encouragement de la relève et qu'il a l'intention de créer des stimulants spécifiques pour parvenir à ce but. »

seront examinées

– en vue de l'amélioration des formes existantes de l'encouragement de la relève scientifique,

– en vue de l'élargissement éventuel des instruments d'encouragement déjà existants, en particulier dans le domaine de la réintégration de chercheuses et chercheurs suisses qui ont passé un long moment à l'étranger,

– en vue du soutien de cours de formation doctorale,

– en vue de l'harmonisation des programmes du Fonds national pour le corps intermédiaire (ATHENA, PROFIL, START, PROSPER et SCORE),

– en vue du développement des subsides Marie Heim-Vögtlin pour la réintégration des chercheuses très qualifiées dans, si possible, toutes les divisions du Fonds national,

– en vue de la création de nouveaux stimulants pour les universités pour qu'elles intègrent d'une manière plus consciente la relève qualifiée et encouragée par le Fonds national au niveau institutionnel.

Cependant, les attentes, qui vont dans la direction de l'uniformisation des programmes d'encouragement, ne devraient pas être trop grandes. Les sciences encouragées par les divisions du Fonds national sont, dans leurs structures de recherche et leurs objectifs, à mon avis, trop peu proches pour que, malgré tous les vœux, on parvienne à une fusion intégrale des programmes d'encouragement. Mais il ne fait aucun doute que le Fonds national veut augmenter ses moyens financiers pour l'encouragement de la relève et qu'il a l'intention de créer des stimulants spécifiques pour parvenir à ce but, aussi bien pour les jeunes chercheuses et chercheurs que pour les professeurs et les directions d'universités.

Prof. Martin Körner

Président de la Division I
(sciences humaines et sociales)
du Conseil de la recherche

HORIZONS paraît quatre fois par an et existe aussi en version allemande (HORIZONTE). Il est possible de s'abonner gratuitement en s'adressant au : Fonds national suisse de la recherche scientifique, PRI, case postale 8232, CH-3001 Berne. Tél. (031) 308 22 22 Fax (031) 301 30 09 <http://www.snf.ch>

Editeur responsable : Fonds national suisse de la recherche scientifique, Berne.
Réalisation : CEDOS (Centre de documentation et d'information scientifiques), Carouge-Genève.
Rédaction : Pierre-André Magnin (responsable), Quentin Deville, Derek Christie, Franz Auf der Maur.
Le choix des sujets de ce numéro n'implique aucun jugement qualitatif de la part du Fonds national, mais vise à montrer la diversité des recherches qu'il encourage. Les informations peuvent être reprises librement avec mention de la source. Droits des illustrations réservés.